

ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Public :

Acteurs de l'accompagnement : CIP, CISP, encadrant technique, responsable RH, tuteur.

Prérequis : Les participants doivent être volontaires à pratiquer ces séances. Les participants doivent avoir avec une problématique pour laquelle ils souhaitent bénéficier d'un accompagnement.

Effectif :

- 6 personnes maximum

Durée : 20 heures

Dates :

- à déterminer

Lieu : Campus Vitamine T
2 bd Thomson
59810 LESQUIN

Formatrice :

Marie Christine TREMBLAY

Modalités pédagogiques :

- Ateliers animés autour d'études de cas concrets
- Présentation d'une situation par un/une professionnel de l'accompagnement
- Jeu de questions de la part des autres participants ou de l'animatrice. Ces échanges nourrissent la réflexion du / de la professionnelle qui peut s'en servir pour avancer dans l'accompagnement en cours.

Modalités d'évaluation des acquis :

Le suivi se fait séance après séance. Au début de la séance suivante, le participant qui avait apporté une problématique, fait part de ce qui s'est passé pour lui entre temps

Sanction visée :

- Attestation de stage

Les objectifs de la formation :

- Améliorer ses pratiques professionnelles
- Prendre du recul et de la hauteur par l'intelligence collective
- Recherche de solutions à un problème partagé au groupe
- Aider et se faire aider au sein d'un groupe (écoute, bienveillance, reformulation, ...)

Le programme de la formation :

D'une durée moyenne de 2h qui se déroule de la façon suivante :

- Présentation de la situation par le participant
- Questionnement de clarification par les autres participants
- Le participant formule au groupe une demande claire
- Apports des autres participants : conseils, parallèles, intuitions, angles de vue, ...
- Réflexion du participant demandeur et expression de son plan d'action (ce qu'il retient, ce qui lui fait écho, ce qu'il pense garder, ...)
- Tour de table : chaque participant fait part de son vécu de la séance

Durant la séance, la position de l'animateur sera neutre et bienveillante. Il est garant du respect de la confidentialité des échanges.